

## Édito

par Abdellatif Keddad

L'espace officine s'enrichit régulièrement de nouveaux produits hors médicaments, relevant des compétences du pharmacien, dont les compléments alimentaires. Une très large gamme de produits est offerte, dans laquelle peuvent apparaître des confusions autant dans leur utilisation, que dans les conseils prodigués, avec les risques de sécurité sanitaire que cela peut engendrer. C'est pourquoi la vigilance des professionnels de santé est sollicitée et qu'une continue actualisation des données est nécessaire. Cela s'ajoute aux capacités à prendre en charge les urgences en officine, en connaissant les limites des interventions et les connaissances à acquérir pour réaliser ces actes particuliers d'assistance à personne en danger potentiel. Si les formations de secourisme constituent une plus value certaine, il est nécessaire d'identifier les demandes formulées par les patients dans les pharmacies afin de mieux préciser les programmes de formation. Le cadre réglementaire pourra être posé voir enrichi et permettre à cet espace de santé, de suivre l'évolution de la profession dans les meilleures conditions d'exercice. Dans ce contexte, le secteur pharma poursuit sa progression vers une souveraineté nationale la plus large possible, ce qui engendre indéniablement une activité accrue au sein de l'officine, qui se retrouve en sa qualité de dernier maillon de la chaîne sanitaire, au cœur de ce système où la qualité devient une priorité.

## Média du premier groupement de Pharmaciens

Septembre 2022

N° 060

### Compléments alimentaires et publicité :

## Une réglementation de plus en plus stricte

Les compléments alimentaires ont été définis par la FAO sur une ordonnance de 2016 ([lien](#)) comme des denrées alimentaires dont le but est de compléter le régime alimentaire normal. Ils constituent une source concentrée de vitamines, de sels minéraux ou d'autres substances ayant un effet nutritionnel ou physiologique seuls ou combinés, commercialisés sous forme de doses. Le texte comprend 7 articles constitués de: Compléments alimentaires (1er); Exigences (2); Étiquetage (3); Mentions interdites (4); Critères de pureté (5); Actualisation des annexes (6); Entrée en vigueur (7). Les différents teneurs doivent être exprimés sous forme numérique par dose journalière recommandée.



Lors de la journée d'information sur les compléments alimentaires de juin 2022, le professeur Hakim Boudis avait insisté sur la nécessité de renforcer le cadre réglementaire entourant la gestion et l'organisation du marché de ces produits, relevant actuellement uniquement du ministère du commerce. Parmi les produits cités, il avait évoqué la problématique entourant la commercialisation des huiles essentielles et des plantes médicinales en dehors des pharmacies, alors qu'il s'agit souvent de produits présentés comme ayant des propriétés thérapeutiques en particulier durant la période du covid-19. Depuis la mi juillet, la publicité sur les compléments alimentaires nécessite une autorisation spécifiques, amenant

(Suite page 2)

### Élargissement de la pratique pharmaceutique (EPP)

## L'urgence en officine: répondre à des besoins de santé des patients

C'est connu, l'officine reste le point santé le plus facilement accessible à la population et où l'on trouve une multitude de réponses aux préoccupations sanitaires fournies par l'expertise du pharmacien. Les demandes dans le cadre de l'urgence sont également fréquentes. Depuis une dizaine d'années, la pratique pharmaceutique a régulièrement évolué pour mieux répondre aux attentes des patients. Si les soins de premiers recours (dispensation, prévention, dépistage, diagnostic, traitement et suivi des patients) forment l'un des éléments centraux de la pratique pharmaceutique, les pharmaciens et leurs équipes officinales peuvent être face à des situations différentes de leur pratique quotidienne. C'est le cas des urgences ou premiers soins en officine qui apparaissent comme une demande qui mérite d'être approfondie, comme le nettoyage d'une plaie, la réalisation d'un pansement et bien d'autres. Le pharmacien doit apprécier le niveau de l'urgence et mettre en place des mesures adaptées et efficaces en conformité avec la réglementation et la déontologie avec le dilemme de l'assistance à personne en danger. **Le code de déontologie (décret 92-276)**, à travers son article 107 précise que "Quel que soit sa fonction ou sa spécialité, hors de cas de force majeure, le pharmacien doit, dans la limite de ses connaissances, porter secours à un malade en danger

immédiat si des soins médicaux ne peuvent lui être assurés sur le moment." Aussi, la connaissance du terrain, permet d'adapter l'offre de soins en officine à la réalité. On peut illustrer cela avec les résultats d'une étude statistique tunisienne ([lien](#)) sur les soins de première urgence réalisés en officine qui vient nous éclairer sur la situation. Il est rappelé dans ce rapport que les cas d'urgence sont des situations nécessitant une intervention rapide, lors de blessures plus ou moins graves, brûlures, piqûres d'insectes, morsures d'animaux ce qui les différencie des demandes de conseil. Cette étude s'est basé sur le classement des urgences dans le module pour l'attestation de formation aux premiers secours (AFPS) en 6 grandes catégories: 1/la victime s'essouffle, 2/ la victime saigne abondamment, 3/ la victime est inconsciente et respire, 4/ la victime ne respire plus, 5/ les malaises, 6/ les traumatismes, plaie et brûlures. Les résultats ont identifié 44 situations d'urgence reçues dans les officines. Ils montrent que dans le cadre de l'urgence, ce sont les plaies et les brûlures qui arrivent en tête avec 22% des demandes. Elles sont suivies des saignements abondants qui en ont représenté 17%, puis les traumatismes avec 11% des demandes, 11% également de cas de malaises et d'inconscience et enfin les étouffements avec 6% des demandes.

### Au sommaire

- ◆ Les compléments alimentaires: une réglementation plus sévère
- ◆ L'urgence en officine et EPP
- ◆ Portrait de pharmacien: Mohamed Benyagoub, un passionné de malouf
- ◆ Journée industrie pharma: vers une souveraineté sanitaire

## Compléments alimentaires et publicité : Une réglementation plus stricte

(Suite de la page 1)

l'ARAV (Autorité de Régulation de l'Audiovisuel) qui avait déjà enjoint, à travers un communiqué, les médias audiovisuels d'interrompre immédiatement les campagnes publicitaires destinées à promouvoir les produits pharmaceutiques et les compléments alimentaires, lesquels doivent requérir d'une autorisation de l'autorité sanitaire. En 2022, le ministère du commerce signalait la présence de principes actifs médicamenteux dans des compléments alimentaires. Ainsi, on se souvient qu'en 2020, il émettait un avis d'interdiction de commercialisation ([lien](#)) de compléments alimentaires contenant des principes pharmaceutiques non déclarés et ceci suite à une alerte du commandement de la gendarmerie nationale. Les produits incriminés contenaient du sildenafil et du tadalafil, PA indiqués dans l'impuissance sexuelle masculine ([lien](#)). Citons le cas du curcuma (*Curcuma longa Turmeric*), kharqum une plante vivace de la famille des zingibéracées originaire d'Asie tropicale. La drogue est composée par son rhizome, dont le principal composant est la curcumine (diferuloylmethane, une substance colorante qui entre autre donne la couleur jaune. Le curcuma est un condiment utilisé en cuisine mais également en médecine traditionnelle. Les études portant sur le rhizome de la plante, rapportent de nombreuses propriétés dont des activités anti-oxydantes, anti-inflammatoires, antimicrobienne, des propriétés hépatoprotectrices, cholérétiques et cytostatiques dans des modèles expérimentaux *in vivo* chez la souris à la dose de 100mg/kg. La dose journalière Admissibles (DJA) a été fixée par l'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire (ANSES) à 180 mg/j pour un adulte de 60 kg et la dose apportée par les compléments alimentaires doit restée inférieure à 153 mg/j. Il faut savoir que la curcumine est

très peu bio-disponible. Aussi, cette agence précise que les industriels ont recouru à des formulations qui augmentent la biodisponibilité de la curcumine dans les compléments alimentaires en ajoutant des substances comme la pipérine (*Piper nigrum* titré à 95% en pipérine) ou l'huile essentielle de curcuma. La mise au point de formules plus élaborées comme le complexe phytosomal, les micelles, les nanoparticules colloïdales, les encapsulation par cyclodextrine, etc. intervient également pour augmenter cette biodisponibilité ([lien](#)). En Italie, suite à plusieurs signalements d'effets indésirables d'hépatites aiguës le plus souvent avec cholestase chez les patients ([lien](#)) dont certains ont nécessité une hospitalisation après consommation de produits contenant de la curcumine, l'agence Pharmacovigilanza a lancé fin juin 2022 une alerte déconseillant la consommation de ces produits chez les personnes souffrant de pathologie des voies biliaires et invite les industriels à fournir plus d'information sur la biodisponibilité de leurs produits. Plusieurs mécanismes d'action ont été suggérés, comme la compétition possible des curcuminoides avec les acides biliaires sur le récepteur MRP2 (multidrug resistance associated protein 2), la modulation des enzymes métaboliques comme le Cyt P450. Rappelons que la pipérine inhibe la glycoprotéine P (P-gp) un transporteur membranaire qui limite entre autre l'absorption des médicaments, renforçant ainsi les effets métaboliques de la curcumine. Le centre national de pharmacovigilance, dispose d'une fiche de signalement des effets indésirables des compléments alimentaires dite fiche orange ([lien](#)) qui permet aux pharmaciens de déclarer tout événement indésirable qui leur ont été signalés par les patients où qu'ils auront rencontré au cours de leur pratique.

## Journée d'information sur l'industrie pharmaceutique CIC Alger Vers la souveraineté sanitaire

Le secteur pharma algérien, qui est inscrit comme activité revêtant un caractère stratégique pour notre pays à travers le décret 21-145 du 17 avril 2021, montre un dynamisme avec une réelle volonté de développement de la part des pouvoirs publics et une amélioration du taux d'intégration. Cela avait débuté par le renforcement de l'arsenal juridique entourant le secteur. De nombreux textes ont été publiés par le ministère de l'industrie pharma en adéquation avec les organisations internationales comme l'OMS qui a mis en place des procédures standardisées et l'Agence européenne (EMA). L'accent avait été mis pour la promotion de standards de qualité, d'efficacité et de sécurité en conformité avec les exigences des normes internationales. Les textes ont touché l'ensemble des activités dont les bonnes pratiques de fabrication avec l'élaboration du guide national de BPF, l'accès abordable aux médicaments où les pouvoirs publics ont inscrit dans leur stratégie la baisse des prix des médicaments et la prévention des situations monopolistiques. Ceci avec un soutien à la compétitivité, à l'innovation et la durabilité du secteur. Le chantier de la liste des

médicaments essentiels a enfin été ouvert. Des outils de régulation et de veille ont été mis en place avec notamment la déclaration hebdomadaire des stocks et l'observatoire de veille sur la disponibilité grâce au numérique et la mise en place d'un système de traçabilité pharmaceutique du laboratoire au patient via l'identifiant du produit GTIN/GS1 sur lequel on retrouve la ddp, le numéro du lot et le numéro de série. A noter la mise en place d'un cadre réglementaire qui incite la promotion de l'exportation et consacre un statut particulier pour les exportateurs avec une liberté de la fixation des prix à l'export au delà du prix local. Cette étape se fait grâce à la collaboration intersectorielle (M. des affaires étrangères, M. des Finances) comme cela s'est fait en juillet à Alger lors du forum économique algéro-italien au cours duquel ont été analysées les opportunités de partenariat B to B entre les 2 pays, avec 1 atelier sur les équipements et l'industrie pharma. Ce forum est la continuité de la visite le 18 juillet, du président du Conseil des Ministres italien M. Mario Draghi avec lequel 15 accords de coopération ont été

(Suite page 4)

## Portrait de pharmacien : Mohamed F. A. Benyagoub, de Guelma à Annaba, un musicien passionné de malouf

Les Benyagoub forment une famille bônoise installée dans l'antique Hippone aux alentours de 1740. Ils sont issus des Douaouda, une lignée arabe, dont les alliances maritales les ont rapprochés des Banou Souhayl de la région du Yemen d'où descend la famille de sa mère. La longue épopée familiale des Benyagoub, les a amenés du Yemen, vers Fellouja en Irak et le plateau du Nejd en Arabie centrale ponctuée de nombreuses migrations, qui amenèrent trois frères à s'installer successivement dans les deux régions du Maghreb (l'actuelle Tunisie et l'actuelle Algérie dans la région de Biskra (Khenget Sidi Nadji). On y compte de nombreux Oulémas, dont l'aïeul de M.F.A. Benyagoub qui fut cadî de Guelma et fils de Ahmed le cadî. **Parcours scolaire.** Dans les années 70, le père de M.F.A. Benyagoub, cadre supérieur dans une entreprise publique, décida de quitter Annaba pour Ouenza (Tebessa), où le climat présentait de meilleures conditions pour soulager l'asthme sévère dont souffrait son fils. C'est là que débute une scolarité entrecoupée par des cures de désensibilisation dans les Hautes Alpes où il s'initie à l'écriture. De retour sur Guelma, suite à l'affectation de son père dans l'unité de production de kaolin de la mine Djebel Debbagh, il intègre la première promotion de l'école fondamentale, puis progresse jusqu'au lycée dans la filiale 'math élém'. Lorsque Djelfa a obtenu le statut de wilaya en 1980, son père y est affecté au niveau de l'exécutif. C'est là que MFA Benyagoub décrochera en 82 son bac sciences. Djelfa aura été pour notre jeune homme, une étape riche en rencontres humaines. C'est de retour dans sa ville natale à Annaba que se tracera le parcours universitaire de Mohamed dans la filière tronc commun biomédical au milieu d'une promotion de 1 200 étudiants. Il y retrouve ses camarades de Annaba, de Guelma, de Skikda, de Kabylie, etc. et tisse de nouvelles relations avec d'autres amis provenant de l'ensemble des wilayas voisines. Ceci marquera pour lui une très belle époque de l'université algérienne, nouant des amitiés tous azimuts, qui existeront encore quarante années plus tard. **Université.** Si des professionnels de santé figurent dans sa famille le choix de pharmacie s'est fait fortuitement. Il intègra une promotion de 42 étudiants et l'encadrement universitaire offert fut des meilleurs sur un cursus condensé de quatre années. La densité des cours rendait très pénible l'acquisition des connaissances, les abandons étaient fréquents, les saturations intellectuelles également. Face à cette difficulté, Mohamed avait décidé de prendre une année sabbatique pour mieux aborder la seconde partie du cursus. Il fini par décrocher son diplôme de pharmacien de l'université de Annaba, en 1987. **Tourisme et culture.** Benyagoub en passionné de sa ville l'antique Hippone, qui devint Annaba dont le nom signifierait 'jubilier' en arabe, l'a décrit comme étant 'l'une des plus belles baies du monde'. Un littoral époustouffant, protégé naturellement de la houle et des vents du nord-ouest par le promontoire du Cap de Garde avec des plaines (El Bhaira) qui s'étendent jusqu'au massif de l'Edough et qui ont fait la fortune de Bône avec le coton, le tabac, la vigne, etc. Annaba est un ancien comptoir punique dont l'histoire se confond avec celle de Carthage. Massinissa qui l'intégra



dans le royaume numide en fit une ville royale au IIIe siècle av J.-C (Hippo Regius), les nombreuses inscriptions libyques l'attestent. Elle fut tour à tour occupée par les romains, les vandales qui n'ont laissé que peu de traces; les byzantins, puis l'antique cité est abandonnée à la fin du Xe siècle au profit d'une ville nouvelle (Bouna el Jadida) édifée à l'arrivée des Arabes à 2 km de là (El Bekri). C'est aussi une destination touristique prisée avec ses plages, son port de pêche, son port de plaisance, son phare, le site de Seraidi, attirant de nombreux investisseurs qui en ont fait une ville cosmopolite. Haudin, l'historien, évoque la résistance lors du début de la colonisation française, menée par l'aïeul Belgacem Benyagoub, qui a fédéré les populations des plaines d'Annaba et de l'Edough, réussissant à mettre sur pied une armée de 600 cavaliers. Il était appuyé par son bras droit qui était sa fille Rym, pour mener des batailles contre l'armée d'occupation. H'ssen Derdour (1911-1997) l'auteur de 'Annaba 2 000 ans d'histoire', en est l'un des meilleurs ambassadeurs. C'est une grande figure du mouvement intellectuel, artistique et culturel de l'antique Hippone. Il a aussi rédigé 'Annaba, 25 siècles de vie quotidienne et de lutte' en 2 tomes, un appendice sur l'histoire générale du Grand Maghreb publié par la SNED en 1982. Tour à tour historien, écrivain et musicien ce fut aussi un spécialiste du malouf. M.F.A. Benyagoub, nous apprend que Hamdi Benani, l'ange blanc au violon blanc, a fait ses débuts au malouf chez son oncle, le moudjahid El Hadi Benyagoub à la Caroube sur la cote bônoise où ce dernier lui enseigna la pratique du violon. Cet oncle fut un des organisateurs des bases arrières de santé en Tunisie lors de la guerre de libération nationale. Il organisa le nouvel hôpital de Annaba lors de sa création et ceci à titre bénévole. **Activités annexes.** En passionné de jeu d'échecs, MFA Benyagoub fut champion universitaire en 1986. Il a aussi été en 1989, membre fondateur de l'association des enfants orphelins d'Héliopolis avec la mise en place d'une équipe médicale, puis il activa dans l'association SOS Cancer et malades en détresse de Guelma. **Activités professionnelles.** Alors qu'il débutait sa carrière professionnelle comme enseignant à l'école para médicale de Guelma, il est membre fondateur du bureau de local de l'UMA en 87, au sein duquel il participa à la mise en place de la gestion syndicale des problèmes des secteurs publics et privés rencontrés par ses collègues. Puis il a été affecté en 1988 à la pharmacie publique du centre ville de Guelma, où il sera remarqué par son directeur régional qui lui proposa rapidement le poste d'inspecteur régional des pharmacies étatiques des cinq wilayas attachées (Annaba, Guelma, Soukh Ahras, Skikda et El Tarf). Son travail consistait à vérifier l'approvisionnement régulier des agences et les conformités réglementaires. Au cours de ce travail méticuleux, il avait relevé de sérieux dysfonctionnements qui pénalisaient sévèrement l'entreprise et qui furent corrigés grâce à la procédure pertinente qu'il avait élaborée. Il fut surnommé par le personnel du groupe lors de ses visites, du sympathique surnom de 'How ja El Asekri' (le militaire est venu). Afin d'assurer une remise optimale des médicaments pour la po-

(Suite page 4)

Les membres du  
Conseil d'Administration

Yassine LEGHRIB, PCA

Mehdi CHEHILI, DG PID

Hichem ZOUAK, DG PIP

Fodil Mekidèche,

Mohamed SOUAKRI,

Samir ATTIA,

Abdelmoumene  
MAATALAH,

Abdelhakim MATALLAH,

Rabie ZIAR,

Leila KHENNOUF

Samir Aziz



<http://pharmainvest.dz/>

Le Bulletin du Pharmacien  
Média du 1er groupement de  
pharmaciens

Abdellatif Keddad

Rédacteur en chef

### Pharma Invest spa

Société au capital social de

1 703 852 880 DA

Siège social

Cité El Houari Boumediene - El Eulma

Algeria

Téléphone: +213 36 76 12 16

Fax: +213 36 76 12 19

www.pharmainvest.dz

messagerie: contact@pharmainvest.dz

(Suite de la page 2)

signés. Egalement à l'étude dans ces ateliers, la nécessité d'assurer le transfert de technologie et de formation de l'Italie vers l'Algérie considérée comme partenaire clé par le MAE italien et portail vers l'Afrique. En 2020, notre pays arrivait en 3e place avec 2,8 billion USD, après l'Egypte (3,6) et l'Afrique du Sud (4,8) dans les ventes pharma en Afrique. Appuyant ce secteur, c'est lors d'une visite de travail en Irak des MAE et MIP qu'avait été inscrite au programme la mise en place de nouveaux partenariat dans le secteur pharma (APS). Dans ce contexte, notre pays a renforcé ses capacités de production aboutissant en 2022 selon la cartographie des établissements du MIP à 65 unités de production de produits pharmaceutiques au Centre, 36 à l'Est, 19 à l'Ouest et 3 au Sud. Même développement pour les producteurs de dispositifs médicaux (DM) où l'on retrouve toujours selon la

cartographie du MIP 38 unités au Centre, 16 à l'Est, 9 à l'Ouest et 4 unités au Sud. Le marché algérien du médicament a atteint les 4 milliards USD. Le secteur est couvert par 196 fabricants qui produisent 1033 DCI avec 2904 spécialités ([lien](#)). A noter qu'en matière de recherche et développement (R&D), le renforcement des partenariats des établissements pharmaceutiques avec les universités est inscrit dans les missions du MIP. Plusieurs protocoles de cette nature ont déjà été signés à la lumière des textes avec la faculté de pharmacie d'Alger. Dans cette élan, une longue bataille avait été engagée par le MIP avec les pays concurrents pour faire de l'Algérie, le pays hôte du siège de l'Agence Africaine du médicament (AAM) classée avec le Rwanda parmi les 2 pays les plus aptes à cette mission. Bien que notre pays ait montré un grand nombre de points positifs pour jouer ce rôle, c'est finalement le Rwanda qui a été choisi.

pulation tout au long de la journée, MFA Benyagoub, mit en place en 1989 le travail de 3 équipes couvrant les 24 heures au centre de Annaba. Ce modèle avait été apprécié par le DG de l'entreprise qui l'appliqua au niveau de l'agence de Constantine. Le manager avait même ajouté lors d'une réunion régionale à l'adresse de notre pharmacien '*monsieur Benyagoub, vous êtes un investissement pour l'entreprise*'. Il finit par démissionner fin 1990 suite à un désaccord avec le directeur régional. Il ouvre alors en 1990 son officine à Guelma. **Ouverture de l'officine.** Mohamed avait formé son propre personnel, et le premier de cette équipe officinale reconverti en distributeur de matériel médical, évoque son ancien patron en le présentant comme son professeur. A ce moment les installations été aussi facilitées par les crédits accordés par l'ENCO-PHARM. En 1992 il intègre l'école de santé militaire de Sidi Bel Abbes à l'issue de laquelle il sera affecté à la 4e région militaire, au niveau de la pharmacie militaire de Ouargla, puis au niveau de la direction de la santé pour l'approvisionnement de médicaments. 24 mois sous les drapeaux desquels il gardera de bon souvenirs. MFA Benyagoub, fort de ses expériences passées dans la distribution estime que le groupement Pharma Invest est une entreprise très qualifiée et organisée avec une équipe très professionnelle. Des relations très correctes avec le groupement de pharmaciens, avaient vu le jour. **Etat des lieux, analyse de l'officine, diagnostic.** Si fin 88 un décret promulgué par le président Chadli Bendjedid a permis l'ouverture des officines sans passer par l'obligation du service civil, l'existence des agences étatiques qui fonctionnaient sans pharmaciens, fut très vite remise en cause par la profession. Ce fut un héritage post indépendance lourd pour le secteur, qui impliqua le conseil de l'ordre en 92 et plus tard le syndicat en 96. La vente des agences aux pharmaciens fut le premier pas réalisé qui aurait pu selon Benyagoub, être suivi d'une action en justice. De plus, pour

mieux réguler les installations conformément à la carte sanitaire, Benyagoub pense que l'action aurait pu se faire au niveau du cursus universitaire qui est surtout généraliste. Ce cursus devrait être spécialisé avec un renforcement de la formation des métiers de l'industrie. Quant au chômage des jeunes pharmaciens, Benyagoub regrette l'absence de données sur le sujet où souvent ne sont prises en considération que les demandes d'installation déposées au niveau des DSP parmi lesquelles on retrouve des pharmaciens en exercice mais dans d'autres secteurs d'activité (hôpital, industrie, etc.). Avec ce constat ajoutera MFA Benyagoub, les décisions prises sur la question des pharmaciens au chômage, se font donc sur la base de données fausses. Les distributeurs, vue l'importance de la taille du marché, le nombre de wilaya, peuvent aussi constituer une source importante de recrutement de pharmaciens qui mettront leurs compétences au service d'une répartition rationnelle des produits pharmaceutiques. Une proposition similaire est faite pour les autres secteurs d'activité comme l'industrie dont le recrutement de pharmaciens devrait suivre les chiffres d'affaires ou les gammes de produits fabriqués, et l'hôpital où le recrutement devraient suivre le nombre de lits d'hospitalisation. Notre pharmacien nous fait une autre recommandation, celle des départs à la retraite des officinaux, lesquels sont soumis à une forte pression durant leur exercice. Leur pratique officinale présente également un caractère de pénibilité. En 2006, lors des élections du conseil de l'ordre, MFA Benyagoub alors candidat, innovait en matière de communication. Il avait rédigé un courrier à l'ensemble des ses consoeurs et confrères où il expliquait ses motivations et sa vision du secteur pharma dans notre pays. Il y reprit les principaux points énumérés ci-dessus. Ceci avait eu un fort impact positif car il fut même élu président de la SORP de Annaba, dont relève la wilaya de Guelma. La vente des médicaments dits "caba" est un autre

problème qui gangrène la profession. En plus de l'infraction aux règles commerciales et à la déontologie, la question de la commercialisation de produits non contrôlés constitue un danger pour la population. Il ajoute que ces pratiques indécentes et inacceptables de concurrence déloyale, sont passibles de sanctions disciplinaires nonobstant des sanctions pénales encourues. Le changement du modèle économique de la profession sera pour lui une plus value et les groupements de pharmaciens peuvent en constituer un levier fédérateur. L'intégration en officine, de prestations rémunérées conformément à la nouvelle loi santé, peut également être le salut de la profession. **Activités culturelles, musique Malouf.** En passionné de la musique Malouf, une musique classique algérienne héritière du style arabo andalous, il répétait sous la direction de Cheikh El Hadeff EL Ouki Djamel, au niveau de la maison des jeunes de Guelma, s'initiant à la percussion (Naghrat forme de derbouka), instrument pilier de la musique arabo-andalouse et plus exactement au Malouf par le tempo donné et ceci dans une groupe de 15 à 20 musiciens évoluant en coeurs. MFA Benyagoub nous raconte l'histoire du Malouf avec au début Ziriyab et son luth, qui dût s'enfuir de Baghdad au IXe siècle suite aux jalousies qu'il avait suscitées à cause de son talent, pour Cordoue où il fonda la première école de musique andalouse. Il nous évoque aussi les différentes écoles (Hawai, mah-jouz, aroubi) de Tlemcen, Alger, Constantine et Annaba, dont les styles sont structurés autour des noubas, des compositions de 5 mouvements avec souvent une ouverture instrumentale et des suites chantées de différents poèmes, avec un enchaînement de pièces musicales. Des voix algériennes comme Bastandji, El Fergani, Omar Cheklab, Cheikh Raymond, et bien d'autres ont émergées contribuant à la popularité du Malouf en Algérie. MFA Benyagoub nous a emmenés pour un voyage artistique au coeur d'une musique traditionnelle algérienne populaire.